

Protéger l'environnement ne peut se faire sans le concours de partenaires du monde économique.

S'engager ensemble,
c'est s'engager plus loin.

LPO HÉRAULT

Initiée par un relais LPO en 2001 puis par un groupe LPO en 2003, la LPO Hérault est, depuis 2006, une Association Locale reconnue. Aujourd'hui forte d'un réseau d'adhérents de plus de 800 membres, elle œuvre pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme et lutte contre le déclin de la biodiversité par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation dans le département de l'Hérault.

La LPO Hérault a inauguré le Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage le 23 juin 2012. Son siège se situe désormais à Villeveyrac.

LPO FRANCE

Forte d'un siècle d'engagement, avec plus de 45 000 adhérents, 5000 bénévoles actifs, 400 salariés sur le territoire national, elle regroupe un réseau d'associations locales actives dans 79 régions et départements, la LPO est aujourd'hui la **première association de protection de la nature en France**.



MÉCÉNAT

La LPO Hérault est éligible au mécénat dans le cadre de la défense de l'environnement et du caractère éducatif de son activité.

Cette forme de soutien permet de **concrétiser un rapprochement entre entreprise et association autour de l'intérêt du bien commun**.

Le mécénat peut se décliner soit en soutien financier (apport numéraire) soit sous forme de mécénat en nature (mise à disposition de matériel ou de compétences).



Rappel : avantages fiscaux

Instituée par la loi du 1^{er} août 2003, l'augmentation de la réduction d'impôt représente un avantage fiscal accru et non-négligeable (60 % du total des versements). La LPO étant reconnue d'intérêt général, vous pouvez bénéficier de cette déduction lorsque vous nous soutenez en tant que mécène ou donateur.

[AVANTAGES]

- | Participer à la préservation de votre environnement
- | Mettre en avant les valeurs que porte votre entreprise auprès du grand public mais aussi de vos collaborateurs
- | Favoriser votre ancrage territorial
- | Apporter un nouvel angle de communication autour de votre activité

[CONTREPARTIES]

- | Nous réalisons la communication autour du projet, avec l'apparition de votre logo et du nom de votre entreprise dans tous les supports liés
- | L'invitation de vos clients/salariés à des événements en lien avec l'action
- | Des animations et séances d'information auprès de vos salariés

À QUOI PEUT SERVIR LE MÉCÉNAT ?

[SOUTIEN FINANCIER]

- | Acquisition foncière en faveur de milieux naturels ou d'espèces menacées
- | Projets de sciences participatives autour de la plateforme www.faune-lr.org
- | Achat de matériel technique pour la réalisation de nos activités
- | Construction d'aménagements favorables à la faune (nichoirs, gîtes, etc.)
- | Réalisation de chantiers nature
- | Actions de sensibilisation auprès de différents publics



[SOUTIEN EN NATURE ET/OU EN COMPÉTENCES]



- | Mise à disposition de compétences professionnelles
- | Dons d'équipements
- | Réalisation de produits de communication
- | Donation de foncier

PARTENARIAT



L'entreprise constitue un partenaire naturel et indispensable de la LPO pour autant qu'elle inscrive son action dans une démarche fondée sur des valeurs cohérentes et complémentaires de l'association, tant sur le plan environnemental que social.

La LPO est engagée dans une démarche partenariale pour renforcer ses actions dans des domaines prioritaires : **conservation des espèces, protection des espaces, éducation/sensibilisation et vie associative**. Cet engagement est fondé sur son expertise qui se traduit par des études environnementales, qu'elles soient réglementaires ou non, la définition et la mise en œuvre de mesures compensatoires, la restauration et la gestion d'habitats, la formation des professionnels, l'éducation des collaborateurs et visiteurs, la communication pédagogique, etc.



REFUGES LPO

Valorisez les espaces verts et les bâtiments de votre entreprise en les classant Refuge LPO !

Devenir Refuge LPO « Entreprise », c'est choisir de mener une action concrète pour aider la nature, c'est participer au quotidien à protéger la vie sauvage tout en développant des gestes écocitoyens favorables à la biodiversité.

Aidez-nous à faire grandir le premier réseau de jardins écologiques de France. Vous pouvez également agir à nos côtés pour les oiseaux des jardins en parrainant l'achat de nichoirs et mangeoires.

PARRAINAGE

Vous pouvez également parrainer un programme de conservation d'espèce menacée ou commune. En apportant ainsi votre soutien, vous investissez dans **une action concrète qui vous permet de devenir l'ambassadeur de la protection d'une espèce**. Ce programme consiste à conserver ou recréer un habitat favorable à ces espèces (entretien de milieux, pose de nichoirs, réalisation d'aménagements, etc.), à améliorer les connaissances grâce à un suivi scientifique afin de pérenniser leur conservation ou à contribuer au soin des espèces recueillies en détresse (plus de 2 400 animaux sauvages accueillis annuellement).



[LA LPO À L'ÉCOUTE]

Les équipes de la LPO Hérault sont à l'écoute de vos envies, projets ou interrogations ! N'hésitez pas à nous contacter.



Crédits photos: C. Rambal, F.M. Nougaret, P. Peraltia, E. Frége, A. Robert

[CONTACT]



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HÉRAULT

LPO Hérault

15, rue du Faucon crécerellette
Les cigales - route de Loupian
34560 Villeveyrac
Tél : 0467787624

Votre contact

Nicolas Saulnier
Directeur
Tél : 0642896404
Mail : nicolas.saulnier@lpo.fr

herault.lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HÉRAULT



ENTREPRISES

Entreprises, agissons ensemble pour la nature !